

Le CNRS dans l'espace européen de la recherche

Philippe Busquin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/histoire-cnrs/9146>

DOI : [10.4000/histoire-cnrs.9146](https://doi.org/10.4000/histoire-cnrs.9146)

ISSN : 1955-2408

Éditeur

CNRS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 5 octobre 2009

ISSN : 1298-9800

Référence électronique

Philippe Busquin, « Le CNRS dans l'espace européen de la recherche », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 24 | 2009, mis en ligne le 05 octobre 2009, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/9146> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-cnrs.9146>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

Comité pour l'histoire du CNRS

Le CNRS dans l'espace européen de la recherche

Philippe Busquin

- 1 Avec l'ambition que l'Europe devienne en 2010 l'économie la plus dynamique dans la société de la connaissance, les chefs d'État reconnaissent l'importance de la recherche.
- 2 La France, par la création de ses grands organismes de recherche, avait déjà mesuré la nécessité à l'échelle nationale de structurer les efforts de ses chercheurs. Seule l'Allemagne était dans une situation comparable avec les instituts Max-Planck, Heilmholtz, Fraunhofer... Les autres pays européens, comme l'Italie et l'Espagne ont des instituts nationaux mais ceux-ci n'ont pas le même poids ni le même potentiel humain. En Grande-Bretagne, ce sont les universités qui jouent principalement ce rôle de visibilité de l'excellence de la recherche (Oxford, Cambridge, Manchester...). Les grandes institutions européennes sont d'ailleurs actives dans la Fondation européenne de la science, premier élément de la recherche européenne, créée en 1974 et à la base des programmes « COST » (*European Cooperation in the field of Scientific and Technical Research*). Elles ont prolongé cette action par les Eurohorcs, programmes communs de recherches spécifiques. Toutefois, les moyens de la Fondation européenne de la science n'ont pas permis l'éclosion d'une politique européenne d'envergure.
- 3 Avec l'espace européen de la recherche et le sixième et septième programmes-cadres de l'Union Européenne, l'objectif est de développer des coopérations entre différents acteurs d'au moins trois pays différents. Les budgets importants permettent de donner une masse critique indispensable aux recherches dans certains domaines. En effet, si l'Europe veut garder sa place dans le monde, il est nécessaire de porter à 3 % du PIB l'effort de la recherche mais aussi d'optimiser les investissements en évitant les doubles emplois.
- 4 Le CNRS s'est, dès le Sommet de Lisbonne, impliqué dans cette nouvelle politique. Par la force de sa structure, il a pu susciter l'intérêt de ses meilleurs chercheurs pour les programmes européens et a ainsi obtenu des résultats de participation élevés et des coordinations efficaces et, par là même, des moyens complémentaires aux

financements nationaux. Mais plus fondamentalement, ses dirigeants ont été parmi les premiers à partager cette vision d'une Europe ouverte sur le monde, mais soucieuse de développer ses potentialités scientifiques et technologiques. Les nouveaux outils de l'espace européen de la recherche, le Conseil européen de la recherche, les plateformes technologiques, les *era-net*, sont ainsi animés par des équipes du CNRS qui contribuent à leur succès.

- 5 Lors de la présidence française du deuxième semestre 2008, le CNRS a été très présent dans tous les débats organisés à cette occasion visant ainsi à actualiser le concept de l'espace européen de la recherche et les liens entre la science et la société. Demain, il faudra mieux programmer ensemble les recherches et l'innovation du futur. « *Je crois que le CNRS, par son passé prestigieux, son potentiel et son concept de laboratoires européens associés peut et doit être un acteur essentiel de la recherche européenne* », conclut Philippe Busquin avec optimisme.
-

RÉSUMÉS

L'espace européen de la recherche, concept politique né et développé à partir du Sommet de Lisbonne en 2000, vise à créer au niveau européen un échange de chercheurs et de connaissances indispensable au développement économique et social. Philippe Busquin, ancien commissaire européen pour la recherche, expose sa vision des choses.

AUTEUR

PHILIPPE BUSQUIN

Philippe Busquin a été commissaire européen pour la recherche et président du *Scientific Technology Options Assessment (STOA)* au Parlement européen.